

**RAPPORT ANNUEL DE MEDECINE DE
PREVENTION ANNEE 2016
Docteur Marie-Claude Ducret**

CHAPITRE PREMIER

GENERALITES

1.1 NOM ET SIEGE DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION. N° DE TEL

CENTRE DE MEDECINE DE PREVENTION
ISAE SUPAERO
10 avenue Edouard Belin
31055 TOULOUSE CEDEX 04
Tél : 05 .61.33.82.08

Personnel salarié de l'AFMP
36, rue Laffitte
75009 PARIS
Tel : 01 48 24 72 00

1.2 EFFECTIF RELEVANT DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION.

1.2.1 répartition des effectifs suivis :

ORGANISMES	Fonctionnaires Ouvriers d'état contractuels	Apprentis ou élèves	Personnels de droit privé. Personnels temporaires et stagiaires	Personnels militaires S.renforcée	<u>TOTAUX</u>
a	b	e	f	g	
ISAE personnel civil	2016 :459 2015 :459 (2014 :393)	1 0	2 2	-	2016 : 462 2015 :461 (2014 :395)
Elèves ISAE 1^{ère} année	-	2016 :135 2015 :190 (2014 :263)	-	-	2016 : 135 2015 :190
TOTAUX	2016 : 459 2015 : 459 (2014 :393)	2016 :136 2015 :190 (2014 :263)	2 2	- -	2016 : 597 2015 :651 (2014 :656)

Stabilité des effectifs attribués à l'ISAE depuis 2013. Même temps médical depuis 2013 (2j par semaine) avec suivi des agents du CREPS, sur ce temps (correspond environ à une demi-journée par mois)

Ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessus, mais cependant vus en visite médicale :

- les occasionnels 21(19 en 2015)
- les doctorants 13(10 en 2015)
- les post-doctorants 13(15 en 2015)
- soit un total de 47(44 en 2015) personnes ; ce qui porte l'effectif total suivi à 644 (695 en 2015) personnes

1.2.2. Répartition catégorielle des personnels civils vus en visite médicale (catégorie constatée selon les « FEN »)

Organismes	Surveillance Médicale Renforcée	Surveillance Médicale Simple	Totaux :
Personnels civils	41 (56 en 2015) (55)	120(73 en 2015) (71)	161 (129 en 2015) (126)
Elèves 1 ^{er} A	8 (élèves participant au PREX.)	116(231 en 2015) (172)	124(231 en 2015) (177)
Totaux	49(56 en 2015) (60)	236(304 en 2015) (243)	285(360 en 2015) (303)

1.2.3. Répartition catégorielle du personnel militaire : Néant

1.2.4. Effectif soumis à une Surveillance Médicale Renforcée « Article R.4624-18 du Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012 »

La détermination des risques et de la catégorie de chaque agent qui en découle, relève de l'employeur.

Les FEN actuellement ont été revues avec le service de prévention pour tenir compte de l'évolution de la législation en matière de surveillance médicale renforcée.

Les risques énumérés ci-dessous correspondent aux risques retrouvés dans l'ISAE et non aux critères actuels de mise en surveillance médicale renforcée qui ont été modifiés à plusieurs reprises depuis juin 2014.

Nature des risques à l'ISAE	Civils (2015)
Surveillance médicale renforcée	
enceintes Femmes (SMR 2014)	2
Handicapés (SMR 2014)	11
Travailleurs âgés de moins de 18 ans(SMR 2014)	-
Principaux risques dont surveillances renforcées (SMR)	
Travail sur écran (SMO)	399
Troubles musculo squelettiques (SMO)	399
Agent biologique infectieux (groupe 3 et 4 = SMR 2014)	3
Produits Chimiques (SMO)	27
Produits CMR (CMR cat 1 et 2 = SMR 2014)	7
Fibres (SMO)	17
Amiante post-exposition	4
Plomb (SMR selon plombémie ou ...)	8
Kérosène	8
Poussières de bois	6
Bruit (SMR si plus de 85 dBA ou 137 dBc)	38
Laser (SMO)	16
Rayonnements X ou ionisants (cat A ou B = SMR 2014)	2
Rayonnements Electromagnétiques (SMO)	9
Electricité Haute Tension (SMO)	3
Electricité Basse Tension(SMO)	3
Chariots Automoteurs (SMR selon vibrations)	9
Machines-Outils Poussière de fer	30
Travaux en Hauteur(SMO)	15
Manutentions (SMR)	59
Soudure à l'arc (ou rayons x)	6
Vibration Machine (SMR selon vibrations transmises)	4

1.3 PERSONNEL DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION

- un médecin 2j par semaine:
 - Docteur Marie-Claude DUCRET (60h par mois dont 4h pour le CREPS)
- Une infirmière à temps plein dont 10% pour le CREPS: Mme Cécile FILOSSI
- Un chirurgien-dentiste vacataire: Docteur Jean CHAMPION

1.4. LOCAUX ATTRIBUES :

1.4.1 Moyens Matériels attribués au Centre médical et social

- Un espace photocopieuse commun aux deux services

Site de l'ISAE MDE

Espace Médical ;

- Une salle d'attente
- Un bureau de médecin
- Une salle de soins
- Un bureau d'infirmière
- Un bureau dentiste
- Une salle de repos
- Un bloc sanitaire

Espace Social ;

- Deux bureaux pour les assistantes sociales
- Une salle d'archive
- Une salle d'attente

Les vastes couloirs permettent la diffusion et l'affichage de nombreuses informations.

L'insonorisation demande à être améliorée :

- Au niveau des portes des bureaux
- la ventilation dans le bureau de l'infirmière crée une nuisance sonore qui perturbe la réalisation des tests auditifs

La température dans les locaux l'été n'est pas confortable pour un service médical et social : elle peut atteindre 31 degrés dans la salle d'attente et 30 degrés en salle de soins. Ceci pose le problème du confort des agents ainsi que celui de la stabilité de certains médicaments.

Ces points déjà soulevés en 2015 sont en cours d'étude.

1.5 ORGANISATION GENERALE ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

Les visites médicales sont réalisées dans les locaux mis à dispositions par l'établissement.

D'une façon générale, les visites des lieux de travail sont effectuées avec l'ingénieur hygiène et sécurité

1.6 Disponibilité et tenue à jour des documents permettant d'assurer l'exercice de la traçabilité de la médecine de prévention :

Plan d'activité en milieu de travail	oui
Dossier médical de prévention (personnel civil)	oui
Livret médical (personnel militaire)	non
Fiche d'établissement	Non réalisation prévue après regroupement géographique
Registre d'activité journalière	oui
Registre des constatations médicales (P. Civil)	non
Rapport annuel n-1	oui
Etudes des postes de travail réalisées pour se prononcer sur l'aptitude des personnels exposés aux agents chimiques dangereux aux agents CMR et aux rayonnements ionisants	Non : ces EP font partie du plan d'activité et n'ont pu être réalisées en 2016. La décision d'aptitude s'appuie sur les « Fiches emploi nuisances » et la description de l'activité faite par l'agent en cours de visite médicale. Plus de personnel exposé aux rayonnements ionisants
Registre des vaccinations	non

CHAPITRE II

ACTIVITES DU SERVICE MEDICAL.

A/ ACTIVITE MEDICALE – PERSONNEL CIVIL

2.1. VISITES SYTEMATIQUES.

<u>2.1.1.</u> En surveillance médicale simple (SMS)	120 (2015= 73)
<u>2.1.2.</u> En surveillance médicale renforcée (SMR)	41 (2015= 56)

TOTAL DES VISITES SYSTEMATIQUES (2.1) : **161 (2015= 129)**

2.1.3. Absents 21 (2015= 30)

2.2. VISITES NON SYTEMATIQUES.

2.2.1. Visites d'embauchage EMB. Ou initiales (INI)
Nombre de dossiers médicaux ouverts dans l'année pour le Personnel : **86 (2015= 55)**

2.2.2. Visites de reprise :

- Après maternité (RMAT)	0 (2015= 2)
- Après maladie ou accident non professionnel (absence supérieure à 30 jours) (RMAL)	22 (2015= 13)
- Après accident de travail (absence >8 jours) (RAT)	3 (2015= 1)
- Après maladie professionnelle (RMP)	
- Après absences répétées (RAR)	

Total des visites de reprises : **25 (2015= 16)**

2.2.3. Visites occasionnelles :

- A la demande du chef d'organisme (VOC)	5 (2015= 1)
- A la demande de l'agent (VOI)	23 (2015= 30)
- A la demande du médecin (VOM) pour le personnel	10 (2015= 15)

Total des visites occasionnelles : **38 (2015= 46)**

TOTAL DES VISITES NON SYSTEMATIQUES (2.2) : **149 (2015= 117) (121)**

TOTAL DES VISITES AGENTS EFFECTUEES (2.1 + 2.2) 310 (2015=246)

B/ ACTIVITE MEDICALE- ELEVE

3.1. VISITES SYTEMATIQUES ELEVES 1^{ère} Année cursus ingénieur :

3.1.1. En surveillance médicale simple (SMS) 116 (2015= 199)
(172)

3.1.2. En surveillance médicale renforcée (SMR) 8 0 (5)

Les visites des élèves de première année cursus 2016/2017 ont été commencées tardivement : en novembre 2016 .

3.2. VISITES SYTEMATIQUES ELEVES 1^{ère} Année autres cursus : **aucun** 2015= 32
(masters) non vus les années précédents

TOTAL DES VISITES SYSTEMATIQUES(3.1 + 3.2) : **124** **2015= 231**

3.3. ABSENTS (non comptabilisés car vus ultérieurement) : 21 2015= 26

3.4. VISITES NON SYTEMATIQUES ELEVES (tous cursus confondus):

- VOI : 4 2015= 17
- VOM : 3 2015= 9
- VOT (à la demande d'un Tiers) : 4 2015= 12

TOTAL DES VISITES NON SYSTEMATIQUES (3.4) : **11** **2015= 38**

Il est apparu, en cours d'année que mon périmètre d'action concernant les élèves était contractuellement limité aux visites médicales de début de cursus , il m'a été demandé de ne plus gérer les problèmes des étudiants(d'où la baisse des visites non systématiques).L'école avait alors envisagé de faire appel à un organisme spécialisé pour le suivi des étudiants ainsi que pour les visites médicales des élèves de première année du cursus ingénieur. Cette nouvelle organisation qui devait se mettre en place à la rentrée scolaire 2016/2017, n'est pas finalisée à ce jour.

Je poursuis le suivi des élèves pour cette année scolaire.

TOTAL DES VISITES ELEVES EFFECTUEES (3.1+3.2+3.4) : **135** **2015=269**

TOTAL GENERAL DES VISITES EFFECTUEES: 310 agents+ 135 élèves= 445 en 2016 (515 en 2015)

SUIVIS RPS PERSONNELS ET ELEVES
SOUS FORMES DE GRAPHIQUES

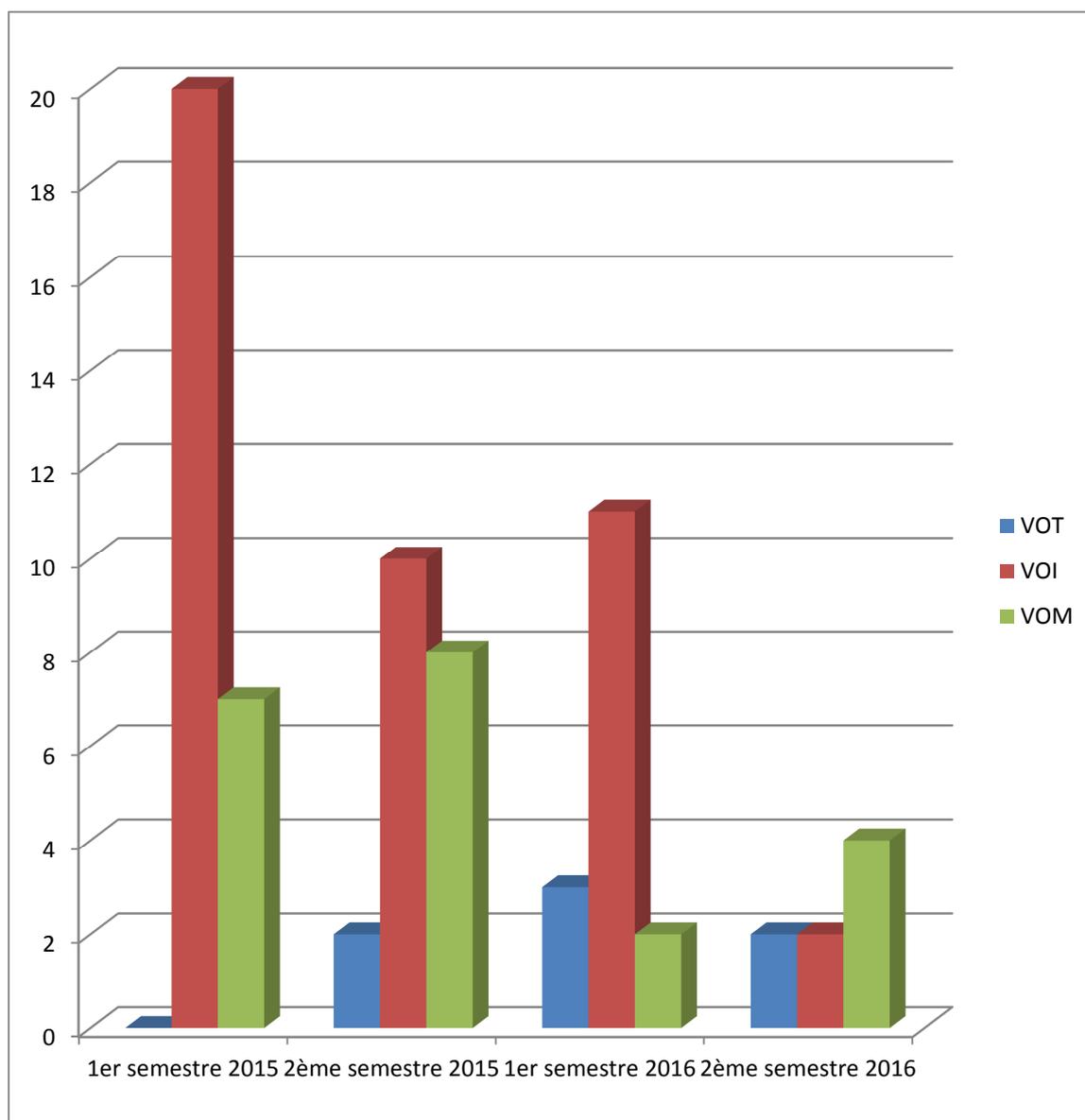
ANNEE 2016

 GRAPHIQUE suivi RPS Personnel : [voir page 8](#)

Commentaires :

 GRAPHIQUE suivi RPS Elèves : [voir page 9](#)

Commentaires :



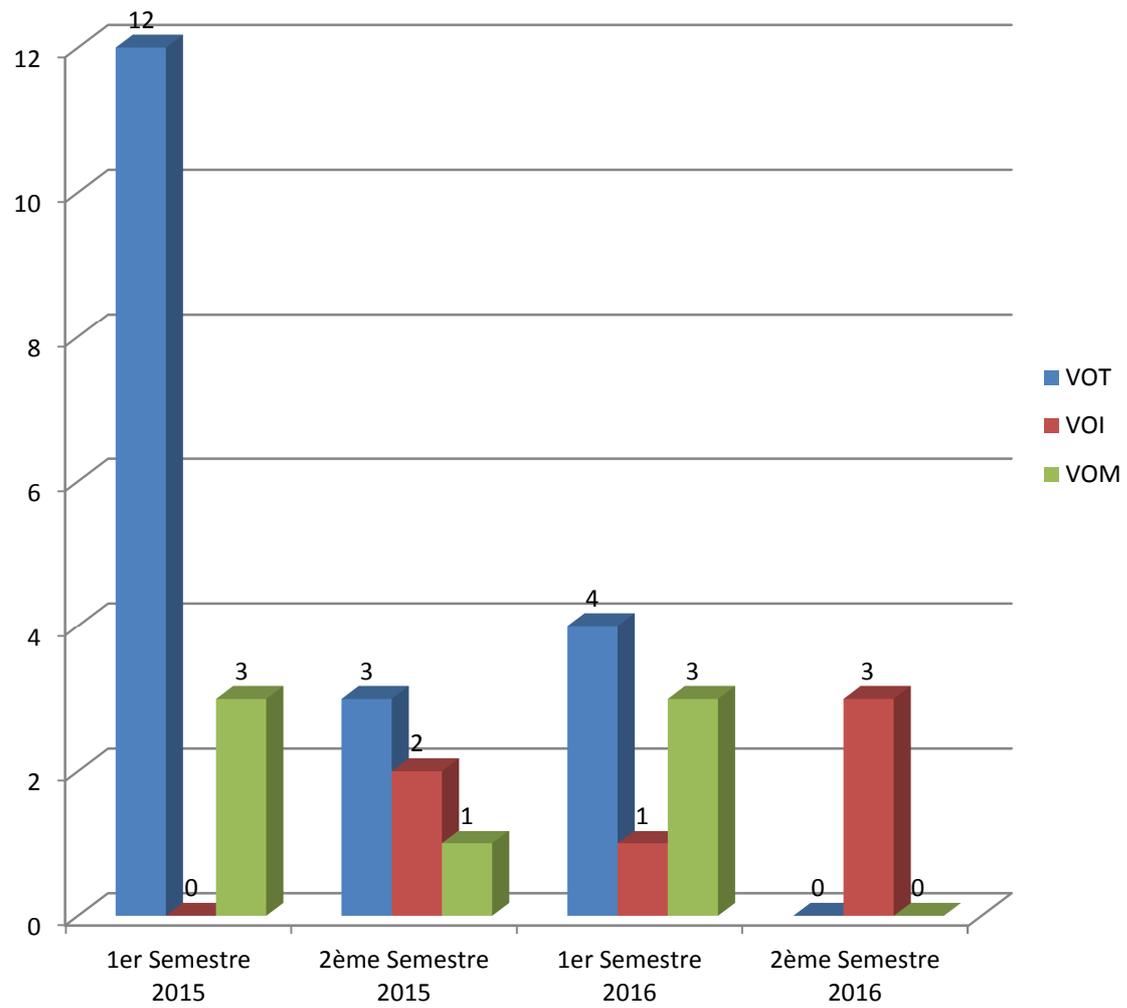
GRAPHIQUE RPS PERSONNELS 2015/2016

VOT = **V**isite **O**ccasionnelle à la demande d'un **T**iers (Infirmière, DFI, DFM, autre) .

VOI = **V**isite **O**ccasionnelle à la demande de l' **I**ntéressé.

VOM = **V**isite **O**ccasionnelle à la demande du **M**édecin.

GRAPHIQUE RPS ELEVES 2015/2016



C/ ACTES PARAMEDICAUX :

4.1. DIVERS :

Soins infirmiers, surveillance en rapport avec la médecine de prévention....
Les actes biométriques ne sont pas compris.

1. visites annuelles, soins, surveillances, entretiens, déclaration d'accidents, remplissage trousse de secours, urgences, évacuations, absents aux visites (21) concernant les personnels : **225**
2. visites annuelles, soins, surveillances, urgences, évacuations, conseils, entretiens, absents aux visites (20) concernant les élèves : **537**
3. Amélioration aménagement chez élèves en difficultés : **0**

Total des visites en divers : **762**

4. Dirigé vers prestations médicales ou paramédicales (médecins, Spécialistes conseillés, infirmier(e)s libéraux(ales), dentiste, médecin du travail, assistante sociale, psychologue ... **(non comptabilisé)** **65**

4.2. DISPENSES :

- Certificats de retards : **4**
- Certificats d'arrêts pour le sport : **64**
- Certificats d'absence pour les cours : **44**
- Certificats refusés : **2**

Total de dispenses : **114**

TOTAL DES ACTES PARAMEDICAUX : **876**

**D/ EXAMENS COMPLEMENTAIRES EFFECTUES DANS LE SERVICE (I)
OU DEMANDES A UN SERVICE EXTERIEUR (E) pour les personnels ou
élèves :**

- 5.1. Imagerie médicale
- 5.2. Bilan sanguin
- 5.3. Electro-diagnostics (EEG, ECG, EMG)
- 5.4. Explorations fonctionnelles
Audiométrique
Visiotest
Analyses d'urines
- 5.5. Autres examens complémentaires
- 5.6. Consultations spécialisées
- Totaux**

Personnels/Elèves	
I	E
	8
	7
2	
19	
325	
323	94
13	70
682	179

Récapitulation :

Nombre d'examens complémentaires pratiqués dans le service de
prévention **C : 682**

Nombre d'examens complémentaires demandés à un service
extérieur **C : 179**

Evacuation Urgence..... **C :**

E/ PATHOLOGIES DEPISTEEES PAR LE MEDECIN DE PREVENTION

Pathologies dépistées par appareil	Nombre d'agents civils et élèves
Cardiologie	6
Dermatologie	1+2
Endocrinologie	
Gastro-entérologie	
Hématologie	
Néphrologie (anomalies labstix)	57
Ophthalmologie (anomalies visotests)	8
Ophthalmologie et orthoptiste (laser)	25 (doctorants, stagiaires..) et 8 élèves (TRES)
Pneumologie	2
Gynécologie	
Psychiatrie	2
Rhumatologie	
Urologie	
Autres : psychologue	6

Observations relatives aux activités de dépistage médical de ces pathologies :

De plus, depuis novembre 2010, les élèves de 1^{ere} année, dont le projet TREX est en rapport avec l'utilisation du laser, passent systématiquement une visite médicale d'aptitude ophtalmologique. L'organisation des visites médicales et la prise de rendez-vous chez l'ophtalmologiste et l'orthoptiste pour l'utilisation du laser est très chronophage pour l'infirmière.

F/ DEPISTAGE DES MALADIES EN RELATION AVEC LE TRAVAIL

6.1 Maladies professionnelles inscrites dans un tableau

Organismes	N° tableau	Désignation de la maladie	Activité en cause	Déclarées dans l'année à l'initiative du médecin de prévention	Déclarées dans l'année : Autre médecin
Total	néant	-	-	-	

Il n'y a pas eu de déclaration de maladies professionnelles, toutefois plusieurs personnes présentant des troubles musculo-squelettiques ont bénéficié de conseils de prévention, voire d'aménagement de leur poste de travail pour éviter toute dégradation de leur état de santé.

6.2 Maladies à caractère professionnel et présentation au comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) : aucune

Les cas de souffrance au travail sont toujours de plus en plus nombreux. La présence régulière depuis le 2 juillet 2015 de Mme Esposito, psychologue du travail est un réel atout pour assurer le suivi des personnes et élèves en souffrance. Cette collaboration ainsi que les efforts de prévention des risques psycho-sociaux demandent à être intensifiés. La mise en place d'une cellule d'alerte pourrait être intéressante afin de formaliser le rôle des différents intervenants et d'en informer le personnel.

ACTIVITES EN MILIEU DE TRAVAIL

I. PLAN D'ACTIVITE Dr DUCRET 2015/2018 présenté au CHSCT du 17 juin 2015

Nombre d'heures mensuelles à consacrer au « tiers temps » ou action en milieu de travail et activités connexes : 18 h environ (sur 56h de travail pour l'ISAE).

1/ visite des principaux ateliers et services :

Objectif :

découvrir l'activité

évaluer les besoins et définir les axes prioritaires du plan d'action à venir

2/ études de postes axées sur le risque chimique :

Objectifs :

obtenir les fiches d'exposition aux agents chimiques dangereux (traçabilité de l'exposition)

établir un suivi médical adapté

informer les salariés sur le risque santé

3/ études de postes des personnes handicapées :

Vérifier l'adéquation poste/handicap

Compléter si nécessaire les aménagements de postes

4/ établissement de la fiche d'entreprise (document fait en 2008 par Dr PIERRE avec obligation de remise à jour) :

La Fiche d'entreprise n'a pas été refaite à ce jour

5/ participation aux différentes réunions

CHSCT trimestriel

Réunion du service médico-social avec le secrétaire général : périodicité mensuelle

Réunion du service médico-social avec le service des ressources humaines

Réunion avec la scolarité

Groupes de travail...

6/ possibilité d'organiser des séances d'information /sensibilisation.

Analyse des risques sur les différents sites, participation aux études des projets et aménagements des locaux avec les membres des CHSCT, visites des services.

II. TIERS TEMPS REALISE PAR LE Dr DUCRET en 2016

Le temps consacré à l'activité sur le terrain a été insuffisant insuffisant pour remplir les objectifs fixés dans le plan d'activité et l'ensemble des missions confiées au médecin de prévention par le code du travail.

Récapitulatif mensuel de l'activité non médicale en 2016

mois	Visites locaux et études de postes	Travail administratif et tâches annexes. formation	Réunions RH ou DG	Autres Réunions	CHSCT	Réunions élèves ou agents dont réunions internes au SMS
Janvier 37h		Préparation sensibilisation risque chimique 16h	RH 2h	8H - 2 réunions Préparation sensibilisation risque chimique (T Imart et Mme Godivier) Convention annuelle 8h		DFI 3h-
Fév. 22 h30		Préparation sensibilisation risque chimique 8h + admn 5h	2h SG	- réunion Préparation sensibilisation risque chimique (T Imart et Mme Godivier) 4h sensibilisation AP 3h30		
Mars 22h30	2h (travailleur handicapé)	10h RA + adm.	4h 30 RH ; SG	1h soufflerie Amphi cadre 2h	3h	
Avril 2h30						Scolarité pour visites médicales 2h30
Mai 18h30		14h adm+RA	2h RH 2h30 SG	-	-	
Juin 20h		6h adm	2h SG 2h DG+SG	2 réunions : SG+ responsable de service 5h 2 réunions : resp. de service et agent 4h	1h..	
Juillet 4h				Amphi cadre 2h Resp. département 2h		
Aout 0h						

septembre 14h			RH 2h SG 2h	AS + agent + thérapeute 3h point avec Mme Esposito 1h resp .service 2h	CHSCT 3h	
Octobre 8h30 + 16h formation	1 EP avec T.Imart 1h30	Congrès à Toulon 16h Adm 3h	SG 2h Rh 2h		-	
Novembre 5h+8h formation		Formation ototoxicité 8h	SG 2h	Guide agression 2h		
décembre 9h	1 EP avec T.Imart 2h	Adm 2h	RH 2h SG 3h			
TOTAL 187,50 (218,50 en 2015)	5h30 (19h en 2015)	88 (45h en 2015)	32 (15h en 2015)	47h30 (18h en 2015)	7h (9 h en 2015)	5h30 (16 h en 2015 élèves 11h30 h en 2015)

Sur 593h de travail pour l'ISAE par an ,187h30 ont été consacrées à l'activité en milieu de travail soit 31 % du temps (36% en 2015)

Le nombre d'études de poste a été très réduit et le temps passé en réunion augmenté.

Journées de sensibilisations :

- Journées Collectes de Sang organisées en collaboration avec l'E.F.S, les élèves du BDE et l'infirmière :
 - Le 22/03/2016 : 113 donneurs.
 - Le 24/11/2016 : 127 donneurs.
- Chaines d'accueils : Non effectuées car rôle du service médical par rapport aux élèves non clarifié à ce moment-là.

Réunions Mme Filossi :

- CHSCT : 10/03/2016, 16/06/2016, 02/09/2016, et 13/12/2016.
- SG : 18/02/2016, 31/03/2016, 14/04/2016 (avec la présence de Thierry IMART . Le sujet concernant les visites obligatoires chez les élèves et les visites renforcées chez le personnel), 13/05/2016, 09/06/2016, 29/09/2016, 13/10/2016, 17/11/2016, et 08/12/2016.
- RH : Janvier 2016, 17/03/2016, 26/05/2016, 08/09/2016, 20/10/2016, 08/12/2016.
- AUTRES :
 - 21/01/2016 : réunion DFI-SMS
 - 27/05/2016 : réunion simmps
 - 30/05/2016 : réunion faisant suite à celle du simmps
Avec Mr Bouchard, Mr Tardieu , Mme Maigne, Mme Jouniaux et Mme Filossi.
 - 23/06/2016 : réunion service il/main et le service médico-social.

Armoires à pharmacie :

- 19/07/2016 : Bâtiment 38
 - DMSM :
 - Composites
 - Atelier mécanique
 - Autre atelier
 - DAEP :
 - Salle 38-026
 - Salle 38-016 (salle de montage)
 - Salle turbo-choc : pas d'armoire, alors que les autres peuvent être fermées à clef ...
- 20/07/2016 :
 - DAEP : Bâtiment 39 (personne)
 - IL/MAIN
 - Reprographie
 - Piscine
- 21/07/2016 : Bâtiment 7
 - DISC : au RC
 - DEOS : au 1^{er} étage
 - Salle repro
 - Salle scan
 - Salle mose
- Terrain Lasbordes : non fait. Assistant de prévention est passé début 2017 pour demander du matériel.

Formations :

De l'infirmière Cécile FILOSSI :

- 05/02/2016 : 20^{ème} journée de prévention suicide.
- 24 et 25 mars 2016 : formation prévention crise suicidaire (absente pour cause maladie)

Du Dr M.C DUCRET:

- Congrès S.H.M.A.T.A.I.A à Toulon
- Journée annuelle A.F.M.P

CONCLUSION

Les effectifs suivis restent globalement stables autant au niveau des élèves que du personnel. Le travail du service de médecine de prévention à l'ISAE a la particularité de comporter deux volets : un côté « médecine du travail » avec le suivi du personnel et un aspect « médecine universitaire » avec le suivi des élèves.

Le temps « non médical » reste insuffisant pour remplir les objectifs fixés par le code du travail et dans le plan d'activité.

Les visites médicales ont tendance à devenir de plus en plus longues du fait du besoin d'écoute des agents dans cette période de changements que connaît l'ISAE.

Par ailleurs, le suivi des élèves constitue une part importante de l'activité médicale.

Ce suivi devrait être, prochainement, confié à un organisme spécialisé.

Les cas des élèves en difficultés continuent à mobiliser l'ensemble du service.

La présence régulière depuis le 2 juillet 2015 de Mme Esposito, psychologue du travail est un réel atout pour assurer le suivi des personnes et élèves en souffrance.

L'efficacité de service médical repose sur la présence, le travail et le soutien de l'infirmière Mme Filossi ainsi que sur l'étroite collaboration avec les 2 assistantes sociales Mme Maigne et Mme Jouniaux. Je tiens à les remercier, toutes les trois, pour leur écoute, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Enfin, je remercie la direction, le service hygiène et sécurité et l'ensemble du personnel pour l'accueil et la confiance qui m'ont été réservés.

Le 10 février 2016
Dr Marie-Claude DUCRET

